

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 5 octobre 2021 à 14h

Au Palais de Justice de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à **CERGY (95)**

1/3 Impasse des Terrasses

Cadastré section CY n°331

Au 1 Impasse des Terrasses (selon le dossier de diagnostics techniques de CERTIMMO 78) :

LOT NUMÉRO CENT SOIXANTE QUINZE (175) : UN STUDIO, dans le Bâtiment B, au deuxième étage, porte 208, comprenant suivant PV de description dressé par Me LIEURADE, Huissier de Justice à SARCELLES, le 14 décembre 2020 : entrée, séjour avec coin cuisine, salle d'eau avec WC. Superficie loi Carrez : **18 M²**.

Et les 43/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Suivant même PV, les lieux sont loués moyennant un loyer mensuel de 450 € charges comprises.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence CITEA, sise 1/3 Impasse des Terrasses à CERGY SAINT CHRISTOPHE (95), agissant poursuites et diligences de son syndic, le Cabinet MICHEL HANNEL & ASSOCIES, SAS au capital de 40.000€, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 350 355 921, dont le siège social est à PARIS (75008), 10 rue de Florence, pris en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat Maître Nélie LECKI, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 18.000 € (DIX-HUIT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PONTOISE.

CONSIGNATIONS POUR ENCHÉRIR : 3.000 € (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et **12.000 €** (à l'ordre de la CARPA)

à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait Kbis récent.

Fait et rédigé à GOUSSAINVILLE le 24 août 2021. Signé Me Nélie LECKI.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ A Maître **Nélie LECKI**, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 46 rue Louise Michel (95) GOUSSAINVILLE, **TEL. 01.39.92.25.51**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Cabinet HERAL AVOCATS, pris en la personne de Maître **HERAL**, Avocat au Barreau de Paris, 56 avenue Victor Hugo (75783) PARIS Cedex 16, **TEL. 01.45.01.65.64**.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/00033).

▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **vendredi 24 septembre 2021 de 10h30 à 11h30** ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr